
Réponse de DeuxFleurs à la consultation publique de l'ARCEP sur le Référentiel général de l'écoconception des services numériques



DeuxFleurs

Date : 17 novembre 2023

Version : v1.0

Auteur : Le Collectif DeuxFleurs

1. Propos liminaire

DeuxFleurs accueille avec enthousiasme cette initiative, et y trouve plusieurs bénéfices. Nous apprécions également la volonté de transparence et l'ouverture de la démarche, et l'implication d'autres acteurs de la société civile ; car c'est un sujet du commun, et il ne trouvera de solution que commune.

Merci donc pour ce travail, et pour la consultation publique.

Nous répondons aux questions principales dans la section 3, et proposons quelques diverses remarques en dernière question générale.

Enfin, nous nous tenons à votre disposition pour toute question, remarque ou complément d'information. N'hésitez donc pas à nous contacter sur :

Mail : coucou@deuxfleurs.fr

Matrix : <https://matrix.to/#/#forum:deuxfleurs.fr>

2. Références

Consultation publique de l'ARCEP:

<https://www.arcep.fr/actualites/les-consultations-publiques/p/gp/detail/referentiel-general-ecoconception-des-services-numeriques-091023.html>

Document Soumis à consultation publique :

https://www.arcep.fr/uploads/tx_gspublication/consultation-referentiel-ecoconception-services-numeriques_091023.pdf

3. Réponses

1. Le référentiel général de l'écoconception des services numériques poursuit plusieurs objectifs (en particulier : l'allongement de la durée de vie des terminaux, la limitation des stratégies de captation de l'attention, la minimisation de l'utilisation des ressources et la transparence environnementale des services numériques). Que pensez-vous de ces différentes cibles ?

Ces axes de travail nous semblent pertinents. Nous apprécions en particulier les points suivants :

- Ils couvrent un large spectre :
 - de la conception à la fin de vie (décommissionnement), en passant par l'expérience utilisateur
 - multi-critères : de l'économie d'attention à l'empreinte environnementale, en passant par les services tiers ou les tailles de téléchargement.
 - multi-media : du matériel au logiciel, en passant par l'hébergement choisi et les licences utilisées.
- L'obsolescence (des techniques, terminaux, logicielle, matérielle..) est prise en compte et joue un rôle important dans la notation. Nous pensons que la pérennité, ou non-obsolescence programmée, des équipements existants est un aspect fondamental de la réduction de consommation – la consommation de ressources d'un matériel relève généralement davantage de sa fabrication que de son utilisation.
L'accessibilité, l'inclusivité, en sont des corollaires : les terminaux non compatibles pourront ainsi garder plus longtemps une capacité de lecture (même dégradée) des contenus.
- L'élargissement de la réflexion aux différents acteurs, des concepteurs aux services tiers et utilisateurs finaux, nous paraît être un élément important et crédible de cette démarche. L'amélioration de l'ensemble de la chaîne de consommation dépend de la prise de conscience et de la volonté de chaque maillon, et il nous paraît important d'engager cette discussion et démarche avec l'ensemble des acteurs.
- En adressant les points fondamentaux de la transparence et de la traçabilité, elle ouvre la porte à une réflexion plus avancée. On peut imaginer voir apparaître dans quelques années des axes de travail, indicateurs et critères plus matures et aboutis, rendus possibles par l'ouverture du champ de travail et les données de traçabilité recueillies.

Nous aurions aimé voir apparaître d'autres aspects, peut-être sous la forme d'une nouvelle cible, ou en reformulant les cibles existantes qui les couvrent déjà partiellement et/ou indirectement.

- L'information et l'éducation des utilisateurs pour adapter et améliorer leur consommation numérique. Par exemple en rendant visible le coût d'utilisation des ressources, en repensant les besoins (identifier ce qui est nécessaire par rapport à son coût environnemental), ou en aidant activement les utilisateurs à choisir des solutions et habitudes plus saines et frugales. La prise de conscience de l'impact sur les ressources et l'environnement de la consommation numérique va plus loin que le point 3 (la minimisation de l'utilisation des ressources) par exemple : il s'agit également d'apprendre aux utilisateurs à évoluer leur impact sur les ressources, à et à en tenir compte dans leurs choix technologiques.
- En continuité du point précédent, mais avec une perspective un peu plus technique : privilégier l'utilisation d'outils et de techniques moins

consommatrices lorsque la complexité n'est pas nécessaire -- un exemple typique est un site web static léger et sécurisé, par rapport à un site dynamique, qui est considérablement plus lourd, gourmand et fragile. Bien que cela soit sans doute partiellement traité dans la partie "Statégie", rendre plus visible ces aspects (aka la balance fonctionnalité/ressources) nous semble pertinent - en lien également avec l'information auprès des utilisateurs.

2. Le référentiel vise à accompagner les démarches volontaires d'écoconception en référençant un ensemble de critères et en prévoyant des outils de transparence et de suivi des efforts accomplis, c'est-à-dire la publication d'une déclaration d'écoconception et le calcul d'un score d'avancement. A cet égard, quels retours souhaiteriez-vous formuler concernant la rédaction d'une déclaration d'écoconception et le calcul du score d'avancement ? Que pensez-vous du tableur d'auto-évaluation optionnel proposé (disponible au format Office Open XML ou OpenDocument) ?

La formalisation de l'intention est importante ; elle pose un cadre de fonctionnement et donne un levier d'action en cas de non-respect de la charte.

Parce que l'automatisation est un élément clef de la fiabilité de tout protocole de mesure, nous suggérons l'ajout d'un format machine-readable tel que le JSON pour la soumission des dossiers d'évaluation. Sans changer la donne réellement lors des premières années, cela permettra à terme de développer un écosystème et un outillage aidant à l'évaluation et à la dissémination du référentiel.

3. Pour chacun de ses critères, le référentiel inclut un niveau de priorisation et une estimation du niveau de difficulté de la mise en œuvre. Avez-vous des remarques concernant le niveau de priorisation et/ou de difficulté des différentes pratiques ? Que proposeriez-vous et pourquoi ?

Pas de remarque d'ordre général.

En regardant un peu dans le particulier :

- Quelques doutes sur la concentration des aspects de compression (e.g. 5.4, 5.6, 6.5, 9.5). Même si, en termes de volume, c'est une partie importante de l'utilisation actuelle, la question ici nous paraît surdimensionnée. La compression est plutôt bien gérée à l'heure actuelle, et ne représente pas un levier justifiant cette présence. D'autres aspects (e.g. les sites légers par rapport aux sites lourds, cf. point précédent) mériteraient, at scale, un peu plus d'attention.

- Les critères de type taille max / nombre max de requêtes nous paraissent dimensionnant, et mériteraient peut-être une ré-évaluation à la hausse de leur priorité.

4. Les critères visant à minimiser l’impact environnemental des contenus multimédias et à limiter les stratégies de captation de l’attention font partie des éléments mis en avant. Quelle est votre analyse du traitement des enjeux relatifs à l’économie de l’attention par le référentiel ? Quelles seraient vos suggestions ou compléments à proposer pour réduire l’empreinte environnementale des contenus multimédias ?

Remarques :

- Certaines questions laissent la place à l'interprétation. (Exemple : Le service numérique utilise-t-il un format de fichier adapté au contenu et au contexte d'écoute de chaque contenu audio ?)
 - Dans le cadre d'un référentiel général, nous craignons que les réponses perdent de leur sens en fonction de l'interprétation de chacun (le fournisseur de service, l'autorité de régulation, l'utilisateur/consommateur).
 - Nous reconnaissons néanmoins que la question du qualitatif, pour une application générique comme celle-ci, est difficile.

5. Le référentiel met aussi l’accent sur la maîtrise de l’empreinte environnementale des services numériques émergents dès leur conception, en particulier par des pratiques visant le minage ou la phase d’apprentissage des algorithmes requise pour les services utilisant des systèmes d’intelligence artificielle. Avez-vous des commentaires sur le sujet de l’écoconception des services numériques émergents à considérer pour le référentiel général de l’écoconception des services numériques ?

Eco-conception IA : le domaine étant assez récent, et l’IA n’étant pas notre spécialité, nous n’avons pas beaucoup de recul sur ces sujets – mais les aspects suivants nous paraissent intéressants :

- Traçabilité des CPU/GPUs utilisés, où, combien.
- Mesure de puissance/temps/énergie consommés pour l'apprentissage.

Nous apprécions les aspects de transparence et de traçabilité des datacenters/hébergements utilisés ; cela va dans le bon sens, en particulier pour les aspects de minage et apprentissage.

6. Avez-vous d'autres remarques sur le contenu du référentiel général de l'écoconception des services numériques ?

Quelques suggestions et remarques supplémentaires :

Ajout d'une clause testamentaire

Ou : que faire de mes données en cas d'inactivité prolongée ? Passage à un tiers de confiance, et/ou effacement des données, etc. Ces éléments sont importants pour des raisons de protection de la vie privée, de continuité, et d'économie de ressources – l'expansion actuelle de la technologique, et la propension des humains à mourir un jour, présage que cela deviendra un vrai problème à moyen terme.

Compliance

Que se passe-t-il si une organisation répond mal, est de mauvaise foi, ou simplement sur les réponses ? Ou ne respecte pas l'entièreté du process, par exemple en ne fournissant pas un accès libre aux résultats ?

Le fait qu'il n'y ait pas de moyen de vérifier l'intégrité des réponses (à part la transparence demandée, qui est bien mais demande un long travail manuel à la charge de l'utilisateur Lambda), ni de soumettre une plainte en cas de non conformité, fragilise malheureusement beaucoup la crédibilité du référentiel. La présence d'une entité de référence (autorité de régulation, association, collègue, ...), qui ait des capacités d'audits, de contrôle, de "référencement officiel" apporterait un peu plus de garanties que la mesure est respectée et pertinente.

Exigences de transparence du document lui-même

Ajouter peut-être des exigences sur la disponibilité (téléchargement librement accessible, sans registration wall, etc.) des documents. Que chaque évaluateur fournisse effectivement les moyens d'une traçabilité et transparence complètes.